



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

15 Décembre 2020

Rénovation thermique : 98 projets et 17 millions d'€ pour le Finistère

Dans le cadre du plan France Relance, l'État va consacrer un investissement historique de 2,7 milliards d'euros pour la rénovation thermique de ses bâtiments publics. Cet investissement va permettre de réduire considérablement les émissions de CO2 et l'empreinte carbone de l'immobilier appartenant à l'Etat.

Pour le Finistère, ce programme qui va démarrer dès 2021 représente un montant de 17 millions d'euros de travaux et va concerner 98 chantiers.

Alors que les bâtiments sont responsables du quart des émissions des gaz à effet de serre, Didier Le Gac se réjouit que l'Etat se montre exemplaire dans la gestion de son parc immobilier.

A Brest, ce sont par exemple 49 bâtiments qui ont été retenus, parmi lesquels : le service de santé des Armées, le Shom, la Gendarmerie nationale, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'AFPA, le Tribunal judiciaire le Centre des finances publiques, la Préfecture, etc.

Avec ce plan de rénovation, ce sont des dizaines d'artisans, de TPE et de PME qui vont être mobilisés. Ce plan permet ainsi de soutenir le secteur du BTP pour les 3 prochaines années.

Consulter la cartographie numérique des projets sélectionnés :
<http://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr/batiments>

Voir la liste des bâtiments retenus :
<https://immobilier-etat.gouv.fr/les-grands-dossiers/france-relance-projets-renovation-energetique-batiments-publics/liste-projets-retenus>

Contact : Didier LE GAC – 02.98.33.02.20

didier.legac@assemblee-nationale.fr – Blog : <http://didierlegac.bzh/>